

Brancher Antoine-Labelle : début des branchements des fils de service

Mont-Laurier, le 19 septembre 2019 – La MRC d'Antoine-Labelle annonce fièrement le début des branchements des premières propriétés au réseau de fibres optiques du projet Brancher Antoine-Labelle. Ce réseau permettra, d'ici mars 2021, de fournir des services d'Internet haute vitesse, de téléphonie et de télévision de qualité à des coûts avantageux par l'entremise de la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL).

Premiers branchements

La MRC d'Antoine-Labelle procédera, dans les prochaines semaines, aux branchements du fil de service entre le réseau de fibres optiques et les propriétés identifiées. C'est d'abord du côté des municipalités de la Vallée de la Rouge qu'auront lieu les premiers branchements. Les propriétaires concernés par ces branchements recevront par lettre toute l'information relative à cette démarche.

Les coûts d'installation du fil de service sont entièrement couverts par le projet Brancher Antoine-Labelle. Les propriétaires n'auront aucuns frais à payer pour cette installation et n'auront aucune obligation à souscrire aux services de télécommunication. Les propriétaires peuvent refuser le branchement du fil de service, mais une installation future engendrerait alors des frais pour le demandeur.

Phase de test

C'est d'abord au cours de la semaine du 23 septembre que la MRC d'Antoine-Labelle procédera aux essais pilotes des équipements actifs des centres de données. Par la suite, les premiers kilomètres de déploiement de la fibre optique permettront à la CTAL de procéder aux essais clients du 15 octobre au 15 novembre prochain. Environ 15 membres seront identifiés pour procéder aux tests du réseau de fibres optiques. Ces essais permettront d'améliorer toutes défaillances observées et de confirmer le bon fonctionnement du réseau. Une fois ces étapes complétées, la MRCAL pourra confirmer la mise en opération du réseau et permettra à la CTAL de lancer leurs services de télécommunication dans le secteur identifié.

Phase 2

Les relevés terrain et la conception du réseau sont en également en cours dans la phase 2 du projet Brancher Antoine-Labelle, soit pour les municipalités du secteur de la lièvre, de Notre-Dame-du-Laus jusqu'à Sainte-Anne-du-Lac. Les travaux de déploiement de la fibre optique sont alors prévus à l'automne 2020.

Rappelons que le projet permettra d'offrir à 16 478 logements et commerces une connexion Internet haute vitesse sur l'ensemble des 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. Le réseau de fibres optiques sera déployé sur deux ans, entre l'été 2019 et le printemps 2021 et les premiers branchements sont prévus à l'automne 2019.

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca